

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 10

Artikel: Courants adverses dans le mouvement ouvrier [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

| | 19 fédérations en 1908 | 20 fédérations en 1909* |
|-----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Recettes totales | fr. 1,443,860.05 | fr. 1,459,816.38 |
| Dépenses » | » 1,324,834.93 | » 1,163,503.97 |
| Excédent des recettes . . . | fr. 119,025.12 | fr. 296,312.41 |

Différence absolue du solde de 1909 sur celui de l'année 1908 = fr. 177,287.29*.

Ainsi l'image d'ensemble de la situation financière de nos fédérations syndicales paraît plus favorable en 1909 qu'en 1908. Toutefois, il faudrait bien se garder d'être trop optimiste, car en proportion des charges incombant à nos fédérations syndicales, les résultats de l'exercice financier restent plutôt modestes.

En outre, il ne faut jamais perdre de vue que ces charges peuvent augmenter très rapidement à la suite de quelques événements extraordinaires.

Voilà en somme les conclusions que l'on peut tirer des chiffres réunis au tableau A. Ils nous indiquent les sommes absolues dépensées par les différentes fédérations et leur répartition sur les différents postes des dépenses.

Celui qui désire étendre les comparaisons et pousser l'étude plus loin doit envisager en même temps les exercices financiers de plusieurs années. Les chiffres présentés au tableau B. permettent au lecteur de se rendre compte de la situation. La comparaison au tableau B est assez simple pour que nous puissions nous passer de commentaires.

Dès qu'il s'agit de juger le ménage économique des différentes fédérations, plusieurs facteurs doivent être envisagés en même temps.

Ici, on doit également commencer par établir une comparaison entre les recettes et les dépenses de chaque fédération.

Ensuite, il est nécessaire d'établir la comparaison des bilans pour plusieurs années.

Quand il s'agit de rendre un jugement sur la capacité d'une organisation par rapport aux secours assurés à ces membres, il est nécessaire de consulter les chiffres proportionnels que contiennent les tableaux C et D.

Au sujet des comparaisons données par le tableau C, nous tenons encore à faire remarquer ce qui suit:

Pour l'administration, il est nécessaire de faire la distinction entre les fédérations possédant des institutions de secours très développées, nécessitant un grand appareil administratif, et les fédérations qui n'en possèdent point. Ensuite, il faut tenir compte de la différence qui existe entre les fédérations qui n'ont affaire qu'à une seule lan-

* Les chiffres fournis par la Fédération des chauffeurs de locomotives y compris.

gue et celles qui doivent faire traduire leurs publications et imprimés en plusieurs langues.

Les mêmes objections comptent pour la propagande, les délégations et surtout pour les dépenses pour l'organe fédératif. Quant aux frais occasionnés par l'organe fédératif, il va sans dire que le nombre des membres joue un rôle très important. Les petites fédérations doivent généralement dépenser le double, sinon le triple, de ce que les grandes fédérations dépensent pour l'organe, en proportion du nombre de leurs membres.

Enfin, pour ce qui concerne les versements pour les secours, on doit toujours tenir compte en même temps de la différence du taux des cotisations prélevées par chacune des fédérations.

A ce sujet, on trouvera tous les renseignements voulus dans le n° 9 de la *Revue Syndicale* de la 1^{re} année (1909).

Pour autant qu'il nous paraît possible d'apporter un jugement ici, la plupart des fédérations auraient offert bien plus de secours à leurs membres en 1909 que par exemple en 1906. Mais ce n'est là qu'un seul domaine de l'activité syndicale. Dans le prochain numéro, nous examinerons l'activité des fédérations sur le domaine des luttes économiques.



Courants adverses dans le mouvement ouvrier.

(Suite.)

Conceptions philosophiques bourgeoises et prolétariennes.

A première vue les deux courants que nous désignons comme anarchisme et révisionnisme semblent être deux contrastes qui s'excluent absolument l'un l'autre.

Pourtant comme défigurations exclusives du socialisme il y a analogie entre eux. Tous deux émanent de la même méthode de penser, méthode bourgeoise absolument différente de la conception philosophique prolétarienne.

Quant aux méthodes de lutte, il n'en est point qui soit particulière au socialisme ou au prolétariat. Pas plus les bouleversements dus aux révoltes violentes que la petite besogne accomplie avec patience et sans bruit au jour le jour, pas plus la révolution que l'évolution, ni le dévouement pour un idéal lointain, ni l'œuvre pratique dictée par les besoins du moment.

La classe bourgeoise a eu les mêmes idées et a suivi les mêmes méthodes de lutte suivant les situations dans lesquelles elles fut placée. La bourgeoisie aussi a rêvé, a désiré et fait des révolutions. Puis quand elle le jugea utile, elle

jura pour le principe de l'évolution lente, pour celui des petites réformes. Il n'y a, par conséquent, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux méthodes de lutte quelque chose de particulier au prolétariat.

Ce qui est particulier aux prolétaires socialistes, c'est la conviction de la nécessité d'un développement social au caractère dialectique. Cette conviction prévoit que les contradictions entre notions opposées, telles, par exemple, évolution et révolution, théorie et pratique entre mouvement réel et but idéal, etc., n'existent que dans l'imagination dans l'esprit et non pas en réalité.

Ce qui est particulier au prolétariat socialiste, c'est cette conviction que les définitions qui paraissent contradictoires entre elles ne sont en réalité que des phases différentes du même grand procès de développement. Le prolétariat conscient ne jure pas plus sur l'évolution seule que pour la révolution exclusivement. Cela en se rendant compte que l'un et l'autre ne sont que les aspects différents d'un même développement social. C'est donc cette compréhension dialectique de l'unité des contrastes apparents — unité réalisée par le développement continu — qui distingue la pensée ou la méthode de penser du prolétariat socialiste de la méthode de penser de la bourgeoisie.

La pensée bourgeoise non dialectique n'a aucune notion de la marche irréversible du caractère réel du développement historique. Elle voit les événements se produire arbitrairement ou par simple hasard. Elle voit avant tout ce qui se présente d'un moment à l'autre à la surface, et pour ces motifs elle tombe facilement d'un extrême à l'autre. Où elle rencontre des contrastes, elle les conçoit seulement comme phénomènes ou faits qui s'excluent, sans se rendre compte qu'ils représentent les uns et les autres les forces motrices du développement.

Où elle constate une évolution, il ne s'agit pour elle que d'un mouvement lent et silencieux modifiant les choses au point de vue de la quantité, mais en laissant intactes les qualités, le fond même des choses.

Ce premier contraste entre la pensée bourgeoise et la méthode de penser du prolétariat est étroitement lié à un second contraste. *La conception historique du prolétariat socialiste est matérialiste pendant que celle de la bourgeoisie est idéologique.*

Le prolétariat voit avant tout des forces matérielles, agissant en dehors du pouvoir de l'individu isolé, dominer le développement, pendant que la bourgeoisie voit dans les forces créatrices de l'esprit humain (sinon de l'esprit de Dieu) le maître du développement historique.

La réalité matérialiste porte le caractère dialectique, puisqu'elle ne peut se concevoir entièrement que comme unité des notions opposées. Dans les idées et notions, envisagées par la méthode de penser bourgeoise comme forces déterminant le développement, les contrastes restent éternellement et partout en opposition.

Comme notions abstraites et absolues, évolution et révolution, liberté et organisation (nous ajouterons fédéralisme et centralisme. Réd.) sont des contrastes qui s'excluent les uns les autres.

Celui qui n'admet que des idées abstraites ne peut, par conséquent, pas être adhérent de l'évolution des réformes s'il est partisan de la révolution, et vice-versa. Dans ce cas, les phrases, les mots d'ordre remplacent facilement la connaissance de cause.

C'est ainsi que *l'anarchisme, aussi bien que le revisionnisme sont tous deux des courants d'opinion bourgeois dans le mouvement ouvrier; tous deux unissent une conception philosophique bourgeoise au sentiment prolétarien.*

Tous deux se placent à côté du prolétariat, en voulant lui aider à défendre sa cause, mais sans participer à l'évolution dans la méthode de penser, du savoir, qui caractérise le socialisme scientifique. Les uns aussi bien que les autres empruntent leur conceptions, la façon de penser, au monde bourgeois. Ce qui les distingue entre eux, c'est simplement qu'ils puisent leur conceptions à des époques différentes de l'histoire. A peu d'exceptions près, on constate qu'au début la bourgeoisie adhéra aux conceptions révolutionnaires. Puis, dans la période descendante de décadence, elle ne voulait plus entendre parler de catastrophes, pas même dans les sciences naturelles, pour adhérer exclusivement aux théories de l'évolution lente et silencieuse. L'anarchisme veut continuer la période des traditions révolutionnaires de la bourgeoisie et ce qui le préoccupe exclusivement, c'est de mettre des révoltes en scène, pendant que le revisionnisme adopte simplement les théories de l'évolution adorée par la bourgeoisie en décadence.

Il est plus exact de désigner ces deux courants comme des courants petit bourgeois plutôt. Car contrairement à la grande bourgeoisie qui fut toujours plus ou moins satisfaite d'elle-même, la petite bourgeoisie fut toujours une classe mécontente, en opposition plus ou moins ouverte avec ce qui existait. Comme le développement social ne correspond pas à ses vœux et à ses intérêts, la petite bourgeoisie n'a jamais pu suivre une ligne de conduite droite. Fatalement, elle dut tomber d'un extrême à l'autre.

Tantôt elle se montra folle des phrases révolutionnaires et tenta d'arriver au pouvoir par des coups de force (putschisme), tantôt elle glissa

lâchement derrière la grande bourgeoisie cherchant à lui escamoter, à mendier quelques réformes.

L'anarchisme est en quelque sorte une répétition de l'idéologie de la petite bourgeoisie en état de fureur. Le revisionnisme, c'est l'idéologie de la petite bourgeoisie apprivoisée.

Cette affinité étroite explique pourquoi l'un peut si facilement se transformer dans l'autre. L'histoire du mouvement ouvrier ne manque pas d'exemples où les révolutionnaires les plus échauffés se transformèrent en réformistes tout ce qu'il y a de plus paisibles.

En Allemagne, après les événements de l'année 1906, on a vu plus d'un revisionniste réclamer la mise en scène d'une petite révolution, pour retomber tôt après dans le réformisme le plus plat qui soit imaginable.

Le revisionnisme et l'anarchisme partagent en outre l'adoration de l'individu, l'amour de la liberté individuelle. Par cela ils trahissent également leur origine petit bourgeois. Par contre les socialistes marxistes voient dans les puissantes forces économiques les facteurs déterminant l'action des masses sociales (ce qui ne veut pas dire qu'ils nient ou méprisent toute liberté personnelle de l'individu), pendant que les doctrines bourgeoisées placent la personnalité agissant librement, arbitrairement au centre de leur philosophie.

Au fond l'anarchisme ne représente pas autre chose que la continuation conséquente de l'individualisme, poussé au delà des limites de classe que le libéralisme bourgeois lui avait tracé.

L'ancien libéralisme — dont Herbert Spencer fut un des meilleurs militants — préconisait comme idéal la liberté individuelle absolue, ce qui dans les circonstances sociales actuelles devait surtout protéger la liberté des producteurs bourgeois contre l'intervention de l'Etat.

Les prolétaires anarchistes ne se sont jamais rendus compte de ce que cette liberté n'était autre chose qu'une expression idéologique des intérêts bourgeois devant en même temps justifier le parasitisme et le gaspillage des plus forts, l'exploitation et la misère des plus faibles.

Ils acceptèrent le mot liberté au sens absolu, en constatant simplement que la liberté du libéralisme bourgeois ne fut pas une liberté complète, que l'Etat bourgeois empêchait les prolétaires d'y participer en les opprimant de force. C'est pourquoi ils préconisent l'abolition du pouvoir de l'Etat et de toute autorité, afin de permettre à la liberté absolue de se réaliser.

L'anarcho-syndicalisme se distingue à ce sujet de l'anarchisme purement individualiste. Cela parce qu'il s'est développé en présence sinon au sein même de l'organisation syndicale ou-

vrière. Le syndicalisme place le syndicat au-dessus de l'individu, mais en réclamant une pleine et entière autonomie pour l'organisation locale.

L'individualisme pur est ainsi remplacé par le localisme, qui ne perd pas de vue le développement libre de l'individu, en supposant que la tâche principale soit la formation d'individus forts et promptement décidés à se lancer dans n'importe quelle entreprise.

Sous ce rapport les revisionnistes tombent également d'accord avec les syndicalistes, en faisant toujours ressortir le droit à la liberté personnelle. Il est bien possible qu'il s'agisse là d'un phénomène étant la conséquence du fait que la plupart des revisionnistes sortent de la classe des intellectuels, dont l'intelligence plus développée a de la peine à se soumettre à la discipline prolétarienne. Le revisionnisme a également lancé le cri: « Retournons à Kant ». Le nouveau culte kantien de la liberté morale de l'individu, qui se trouve en opposition diamétrale avec les doctrines marxistes sur l'origine sociale de la morale, trouve ses principaux défenseurs dans le courant revisionniste.

Cette incapacité de concevoir le matérialisme historique et la dialectique, commune aux revisionnistes et aux anarchistes, ne leur permet pas de saisir à fond les doctrines économiques marxistes qui mettent la structure du capitalisme à découvert.

La production capitaliste présente un caractère double en ce sens que les produits (devenus marchandises) réunissent les deux qualités d'être en même temps des valeurs d'usage et des valeurs d'échange. Tout travail est en même temps œuvre concrète servant à former des objets d'usage, et œuvre abstraite formant des valeurs d'échange. Si au début de la société humaine, le travail avait surtout pour but la production d'objets d'usage, nous voyons que sous le régime capitaliste la production est surtout dirigée à fournir des valeurs d'échange permettant aux possesseurs des moyens de production et des matières premières à prélever une plus-value sur le travail d'autrui. Seulement, il ne faut pas oublier que l'un ne supprime pas l'autre.

La production capitaliste sert en même temps à la production d'objets nécessaires, de produits indispensables, sans lesquelles la société ne pourrait exister et, en même temps, elle sert à l'exploitation des travailleurs.

L'anarchisme ne voyant pas ce caractère double de la production capitaliste, ne voyant dans l'organisation sociale bourgeoise qu'un moyen d'oppression non naturel et condamnable, rêve de détruire cette organisation, cette vieille société, pour reconstruire sur ses ruines une société nou-

velle. Le moyen qui lui paraît le plus apte pour procéder à cette opération, c'est la grève générale expropriatrice.

Nous avons vu de chauds partisans de cette idée devenir les pires révisionnistes, même ministre brillant. (Note du traducteur.)

(A suivre.)



Mouvements de salaire, grèves et lock-outs en Suisse.

Conflits graves dans l'industrie horlogère.

Dans le dernier numéro de la *Revue syndicale* il fut question de la grève des monteurs de boîtes qui dure encore à l'heure qu'il est. Cette fois nous avons un rapport à soumettre à nos lecteurs sur le conflit éclaté entre le Syndicat des fabricants de montres et la Fédération des ouvriers horlogers. Ce conflit se rapporte à la question de l'interdiction aux visiteurs de faire partie du syndicat ouvrier et éclata tout d'abord à la fabrique « Longines », Francillon & Cie, à St-Imier.

Voici les faits tels que le comité central de la Fédération des ouvriers horlogers les présente :

Les origines du conflit.

En 1892, un conflit analogue à celui qui nous occupe actuellement, menaçait d'un lock-out les ouvriers des 22 fabriques de montres alors syndiquées. Ces établissements entendaient empêcher leurs visiteurs de faire partie d'un syndicat. Le conflit se termina à la suite de l'intervention des Conseils d'Etat de Berne, Neuchâtel et Soleure, représentés par MM. von Steiger, Robert Comtesse, actuellement président de la Confédération, Munzinger et Affolter. De cette conférence et des tractations qui suivirent, il ressortit une convention liant les deux parties, convention qui reconnaissait la qualité de visiteur aux personnes dont la tâche consistait à surveiller l'exécution et à visiter le travail, mais ne fournissant aucun travail productif.

Cette convention dura jusqu'en 1905. Mais dans la dernière période de son application, les exigences des fabricants qui voulaient étendre le bénéfice de cette convention à un nombre toujours plus grand de personnes, nécessitèrent la réunion du comité du Syndicat des fabriques de montres et du comité central de la Fédération des ouvriers horlogers. Après de longues tractations, l'on se mit d'accord sur la convention suivante, que nous reproduisons in extenso, dans le but de permettre aux lecteurs de juger par eux-mêmes s'il y a eu violation et, le cas échéant, quelle est celle des parties contractantes qui a violé l'engagement pris.

Résolutions de la séance du 17 octobre 1905 entre les représentants du syndicat des fabriques de montres et les représentants du comité central de la fédération des syndicats ouvriers horlogers.

La convention du 30 mars 1892 au bureau du contrôle de St-Imier est résiliée au 31 décembre 1905.

Une nouvelle convention sera liée entre parties au sujet de la question des visiteurs sur la base de l'article 4 de la convention de 1892.

D'un commun accord, donc, il est entendu qu'on considérera à l'avenir comme visiteurs ceux qui représentent le patron et dont la tâche consiste à organiser le travail et à en surveiller l'exécution et la bienfaisance pendant toutes les heures de travail prévues au règlement de la fabrique et qui ne participent pas directement à la production manuelle; tandis que ceux dont le travail consiste dans la production manuelle d'une partie de la montre et qui sont rétribués soit à la pièce, soit autrement, sont des ouvriers.

Et pour mieux établir la différence qui existe entre les ouvriers et les visiteurs, ces derniers seront engagés par contrat écrit avec dédite d'au moins trois mois.

Il est entendu que les chefs des parties principales de la fabrication seront considérés comme visiteurs et ne devront pas être membres de syndicats ouvriers.

Les fabriques de montres laisseront dans les organisations ouvrières ceux des visiteurs qui en font actuellement partie et qui désirent y rester, à condition que d'autre part aucune pression ne soit exercée par les comités ouvriers sur les visiteurs qui ne doivent pas en faire partie.

Le comité du syndicat des fabriques de montres proposera la ratification de l'entente intervenue à l'assemblée générale de novembre. Si celle-ci est votée, la liste des visiteurs de chaque fabrique sera établie par les soins du comité et communiquée au comité central ouvrier dans le délai d'un mois dès l'assemblée. Le comité central ouvrier communiquera ses observations au sujet de cette liste au comité du syndicat des fabriques qui les examinera et en tiendra compte dans la mesure de ce qui lui paraîtra bon. En cas de difficultés et de non entente au sujet de cette liste, les comités se réuniront pour l'examen des cas contestés.

Les mutations dans la catégorie des visiteurs seront, sous le régime de la nouvelle convention, régulièrement communiquées par le secrétaire du syndicat des fabriques de montres au comité central ouvrier.

La nouvelle convention prendra date et entrera en vigueur dès les ratifications échangées entre comités.

Les résolutions ci-dessus recevront leur application provisoire dès le 31 décembre 1905, au jour de la ratification de la nouvelle convention.

Bienné, le 18 octobre 1905.

Pour le syndicat des F. D. M.
(Suivent les signatures.)

Mauvaise foi et exigences patronales.

Après l'entrée en vigueur de cette convention, le syndicat des fabriques de montres, dans le but évident de contourner les dispositions de la convention, et sans en donner avis au comité central ouvrier, arrêtait un formulaire de contrat-type contenant une clause par laquelle le signataire du contrat s'engageait pour toute la durée de celui-ci à ne pas faire partie d'un syndicat ouvrier. Non contents de passer ce contrat avec ceux de leurs employés et visiteurs remplissant les conditions prévues par la convention, les chefs de fabriques (sinon tous, du moins certains d'entre eux) passèrent des contrats avec plusieurs personnes ne remplissant aucune des qualités prévues